

TRAVIC-Interbank

EBICS pour Instant Payments, TIPS, STEP2, SEPA-Clearer et clearing bilatéral

Traitement à faible coût des Instant Payments et des paiements de masse via EBICS



EBICS pour les paiements interbancaires

À l'instar de SWIFT, EBICS s'est aujourd'hui établi auprès des grandes banques et organismes de clearing en tant que canal de clearing pour les paiements de masse et le clearing bilatéral entre institutions financières.

EBICS utilise l'Internet en tant que canal de transmission et garantit tant la confidentialité que l'authentification par le biais de fonctionnalités de chiffrement et de signature. En règle générale, les fichiers contenant des paiements sont volumineux.

Dans les paiements interbancaires, EBICS permet de

couvrir l'intégralité des scénarios interbancaires envisageables :

- Banque à organisme de clearing
- Organisme de clearing à organisme de clearing
- Banque à banque

Leader sur le marché des produits EBICS, PPI est le premier éditeur à proposer des systèmes supportant l'Instant Payments Messaging d'EBA Clearing via EBICS. Le service est productif depuis novembre 2017.

EBICS est également prévu en tant que canal d'accès pour le nouveau protocole des Instant Payments d'EBA Clearing (RT1).

TRAVIC-Interbank

Fonctionnalités exhaustives pour les transactions financières via EBICS

Économie de coûts

Contrairement à SWIFT ou SIAnet, le transfert des fichiers avec EBICS de paiement ne génèrent aucuns frais. Seuls les coûts d'exploitation entrent donc en ligne de compte.

Garantie de disponibilité

Les montants traités des paiements interbancaires sont très importants. De ce fait, l'EBA Clearing recommande aux banques de mettre en place un canal de secours, par exemple EBICS en complément de SWIFT ou SIAnet. Cela s'applique notamment aux prestataires de paiement d'importance systémique.



Instant Payments Messaging via EBICS

Le standard EBICS est capable de gérer non seulement les paiements de masse, mais aussi l'Instant Payments Messaging, qui a été mis en œuvre par l'EBA Clearing en novembre 2017 (RT1).

L'EBA Clearing a publié un guide d'implémentation pour l'Instant Payments Messaging via le protocole EBICS, dans lequel sont également définis les types d'ordres EBICS spécifiques à l'Instant Payments Messaging.

Les systèmes de PPI supportent intégralement ce guide d'implémentation. Ils se distinguent en outre par leur capacité à gérer des volumes de données très importants et des temps de traitement extrêmement réduits, en s'appuyant sur du matériel à faible coût.

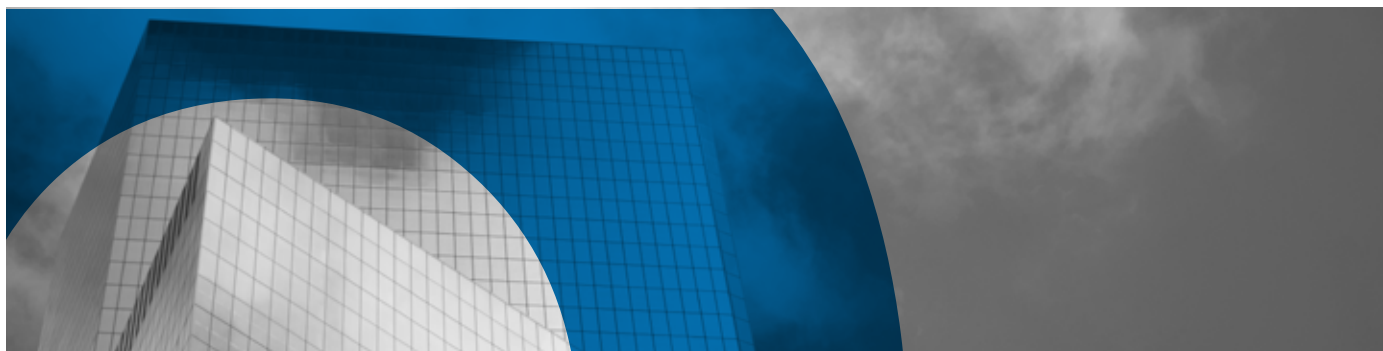
La Banque centrale européenne devrait mettre à disposition une connexion TARGET pour les Instant Payments à partir de l'automne 2018. Les futurs processus de TIPS (TARGET Instant Payments Settlement), actuellement spécifiés, seront pris en charge par TRAVIC-Interbank, à temps.

Outre l'IP Messaging par le biais d'organismes de clearing centraux, l'échange bilatéral entre banques via EBICS est également possible en toute simplicité. L'échange bilatéral via EBICS permet de réduire encore plus non seulement les coûts, mais aussi les temps de traitement des processus IP.

Automatisation et grands volumes de données, sans indisponibilité

Édité par PPI – leader du marché dans le domaine d'EBICS – TRAVIC-Interbank propose les fonctionnalités suivantes :

- Prise en charge de tous les guides d'implémentation pour STEP2, SEPA-Clearer et Instant Payments Service (RT1) d'EBA Clearing, ainsi que pour TIPS (en préparation)
- Client et serveur hautement performants pour EBICS Exploitation automatisée et sécurisée 24h/24, 7j/7, 365 jours par an d'Instant Payments Messaging
- Volume de 1 000 messages d'Instant Payments par seconde avec un temps de traitement minimal d'environ 15 ms
- Communication directe via EBICS
- Prise en charge de tous les types d'ordre EBICS pour le paiement interbancaire et l'Instant Payments



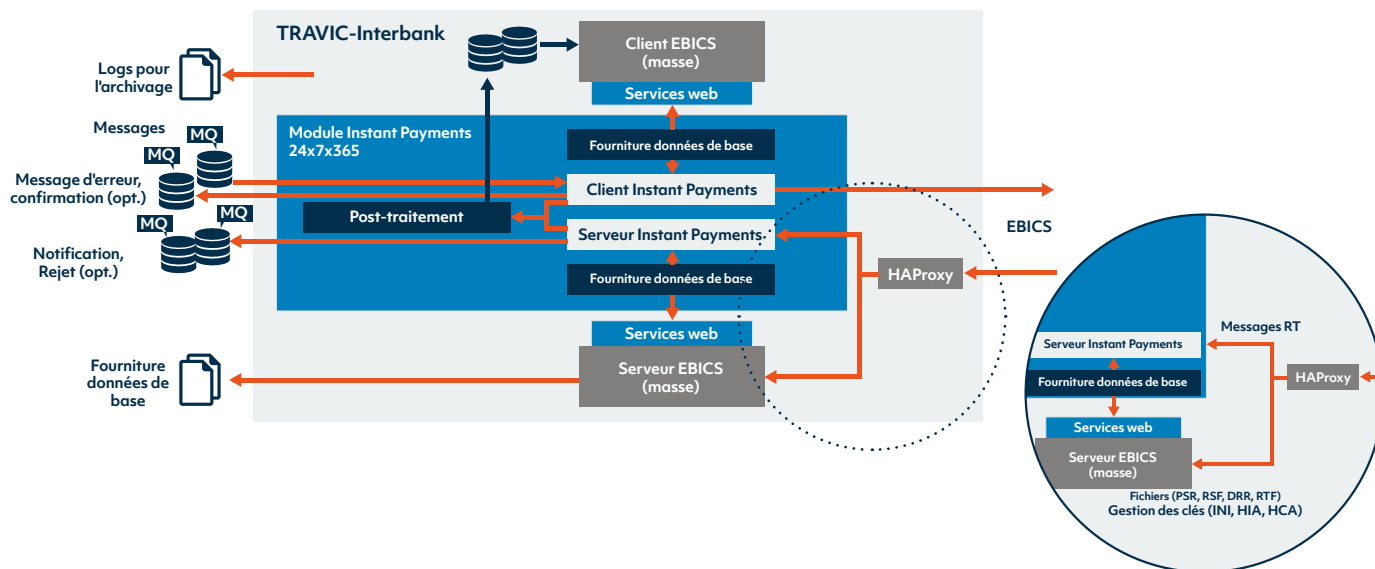
TRAVIC-Interbank pour Instant Payments

PPI est leader sur le marché des solutions EBICS. TRAVIC-Interbank est appliqué par les prestataires des services de paiement, les organismes de clearing et les institutions financières les plus importants pour le paiement interbancaire via EBICS.

TRAVIC-Interbank supporte, outre STEP2 et SEPA-Clearer, également Instant Payments via EBICS, conformément au guide d'implémentation de l'EBA Clearing.

Les changements de version sont possibles pendant l'exploitation courante, sans aucune indisponibilité. La nouvelle version de TRAVIC-Interbank sera disponible en temps et en heure pour effectuer les tests avec l'EBA Clearing.

En 2019, TRAVIC-Interbank prendra en charge également le protocole TIPS de la Banque centrale européenne.



Les temps de traitement indispensablement très courts pour les messages IP sont donc garantis. Exploité sur du matériel Linux à faible coût, TRAVIC-Interbank atteint pour un volume de 1 000 messages par seconde pour le traitement des messages Instant Payments en mode client comme en mode serveur, avec un temps de traitement de 15 à 20 millisecondes.

Dans le même temps, TRAVIC-Interbank offre une exploitation sans aucune interruption du traitement des Instant Payments (24h/24, 7j/7, 365 jours par an).

Paiements de masse via STEP2

En plus de SWIFT, EBA Clearing propose depuis la fin 2013 également EBICS en tant que canal d'accès pour STEP2, qui utilise ses propres types d'ordres et règles de vérification.

En l'absence de frais de transport avec EBICS, seuls les coûts relatifs au clearing en tant que tel sont facturés. Afin de répondre aux exigences en matière de disponibilité, les envois peuvent s'effectuer via EBICS ou SWIFT. Il est possible de passer d'un canal à l'autre dans une même journée.

Le meilleur système pour les institutions financières actives à l'international

Paiements de masse via le SEPA-Clearer

La Deutsche Bundesbank a été la première institution financière à établir des règles pour l'utilisation d'EBICS dans les paiements interbancaires, parmi lesquelles des types d'ordres dédiés et des spécifications détaillées concernant les formats. Ce standard de facto a servi de modèle pour EBICS avec STEP2 ainsi que pour le clearing bilatéral.

Clearing bilatéral

L'échange bilatéral entre institutions financières (dénommé « garage clearing » en Allemagne) est adapté tant pour les paiements de masse que pour l'Instant Payments Messaging. Aucun coût de clearing ou de transport n'est en général facturé. EBICS permet le traitement d'un volume de données nettement plus important que les précédents protocoles pour les paiements de masse et ouvre la voie des transferts de données de l'ordre du gigaoctet.

Remplaçant le traitement auprès du clearer et évitant ainsi le double acheminement, le clearing bilatéral permet de réduire sensiblement les temps de traitement – ce qui est vital pour les Instant Payments. Les avantages liés à ce procédé ne concernent donc pas uniquement les coûts.

Déploiement rapide

TRAVIC-Interbank peut être installé et configuré en quelques jours seulement. La connexion avec le backend est flexible et simple.

Les tests d'EBICS avec les organismes de clearing peuvent être menés en quelques jours.

PPI apporte son soutien pendant l'installation et l'intégration, et sur demande également pendant les tests avec EBA Clearing.

TRAVIC-Interbank est aisément extensible pour la communication client-banque. Les spécifications allemandes, françaises et suisses de l'implémentation sont supportées.

Intégration flexible

Les interfaces suivantes avec les applications bancaires sont disponibles pour TRAVIC-Interbank :

- IBM MQ ou ActiveMQ (pour IP)
- HTTP (pour IP)
- Système de fichiers (pour paiements de masse)

TRAVIC-Interbank USP :

- TRAVIC-Interbank supporte toutes les interfaces de clearing via EBICS.
- TRAVIC-Interbank est le système le plus largement diffusé sur le marché européen.
- TRAVIC-Interbank est disponible en français, allemand et anglais.
- TRAVIC-Interbank est sécurisé, performant et évolutif, et peut être exploité sur du matériel à faible coût.
- TRAVIC-Interbank existe pour z/OS, AIX et Linux.
- L'utilisation de HSM est possible avec TRAVIC-Interbank.

Pour toute question veuillez contacter



Marc Dutech
Directeur général de PPI France
T +33 1 70 38 52 09
M +33 6 70 79 50 44
marc.dutech@ppi-france.fr

PPI FRANCE
27, avenue de l'Opéra
75001 Paris
France
www.ppi.de